

Le budget primitif communal 2025 : un défi quotidien essentiel à la vie locale



Chaque année, le Conseil Municipal vote un outil essentiel au fonctionnement de la vie locale : le budget primitif communal. Le budget cellarien a été voté le 1^{er} avril. Ce budget, à la fois prévisionnel et stratégique, reflète les priorités de la commune pour l'année à venir et permet de répondre aux besoins des habitants tout en respectant un cadre financier strict.



Édito

Chères Cellariennes, chers Cellariens,

Le vote du budget communal est toujours un moment déterminant de la vie municipale. Il fixe le cap, établit les priorités et, surtout, il reflète nos engagements : préserver notre cadre de vie, améliorer le quotidien de chacun et anticiper les besoins de demain.

Malgré un contexte financier de plus en plus exigeant pour les collectivités, nous avons fait le choix d'un budget ambitieux et responsable. Il permet de poursuivre les projets d'investissement essentiels tout en maintenant un niveau élevé de services à la population.

Trois opérations majeures viendront structurer notre action cette année. D'abord, la rénovation de l'école élémentaire, dont les travaux débiteront au second semestre, pour offrir un cadre d'apprentissage plus confortable, plus sûr et mieux adapté aux besoins pédagogiques actuels, aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Ensuite, la transformation de l'ancienne poste qui accueillera bientôt une nouvelle cellule commerciale, renforcera l'attractivité du centre-bourg.

Enfin, l'aménagement du parking de la halte ferroviaire, très attendu par les usagers, faci-

litera l'accès à la gare et contribuera à une meilleure fluidité des déplacements. Ce projet, réalisé par la COMPA (Communauté de communes du Pays d'Ancenis) avec la participation du Cellier, permettra d'augmenter la capacité de stationnement de 33 à 103 places, tout en introduisant près de 40 % d'espaces verts, s'intégrant harmonieusement dans l'environnement paysager de la vallée du Cerny. Ce projet prévoit également des stationnements pour vélos et des cheminements doux, afin de renforcer les mobilités durables. Nous regrettons qu'il fasse l'objet de nombreuses demandes de recours gracieux, démarches qui semblent plus destinées à ralentir son avancée qu'à apporter des solutions constructives. Néanmoins, nous poursuivons avec l'équipe municipale ce dossier avec détermination, fidèles à l'intérêt général et aux attentes exprimées par de nombreux habitants.

Ce budget reflète aussi notre attachement au tissu associatif et à la vitalité culturelle de la commune. Le succès de la dernière édition de Nature et Jardins en est une belle illustration. Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles des différentes associations pour leur engagement exemplaire ainsi que les élus et les dix agents municipaux qui ont œuvré en amont et durant tout le week-end pour assurer

la logistique, la sécurité et une partie de la programmation culturelle. Depuis son lancement il y a quatorze ans, la Commune a toujours soutenu et accompagné l'événement. Cela ne se limite pas à une subvention de 3 500 €, elle repose aussi sur une présence constante, discrète mais indispensable pour garantir la réussite de cette manifestation.

D'autres rendez-vous, qu'ils soient récents ou plus anciens, ont également montré à quel point nos équipements culturels sont devenus des lieux de vie, de lien et de transmission.

Notre commune avance, portée par des projets concrets et une volonté collective. Merci à toutes celles et ceux qui, chaque jour, y contribuent.

Ce bulletin est une occasion de partager avec vous les grandes lignes de notre budget 2025, véritable socle de l'avenir de notre commune.



Philippe MOREL,
Maire du Cellier

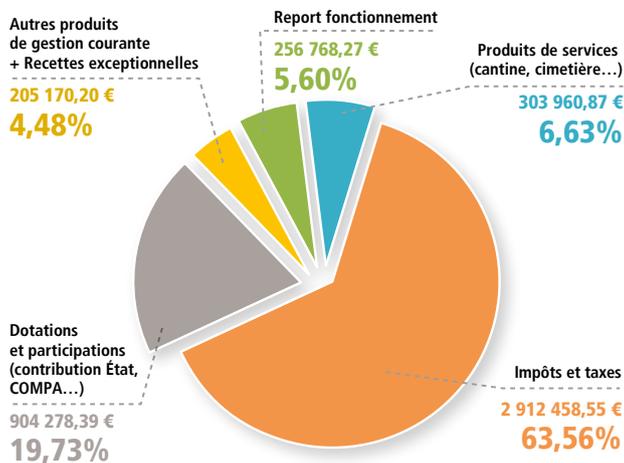


Photographie des comptes 2024

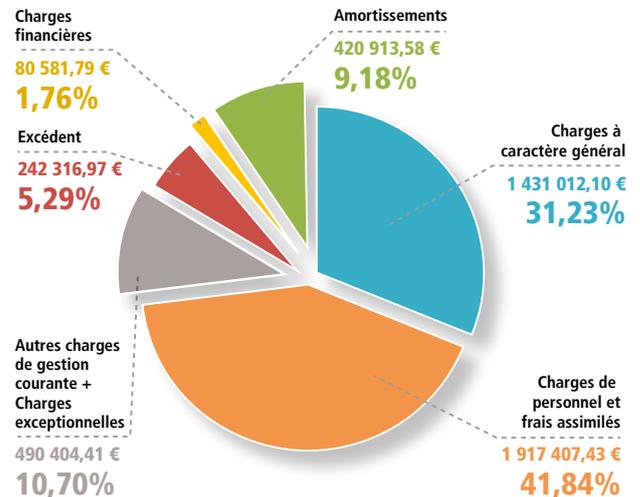
Présentés comme tous les ans dans le Lien, les graphiques ci-dessous du compte administratif des opérations comptables réalisées sur 2024 et validées par les élus témoignent une nouvelle fois des engagements pris pour ce mandat 2020-2026.

Comptes administratifs 2024 hors cessions d'immobilisations

Recettes globales 2024 = 4 582 636,28 €



Dépenses globales 2024 = 4 582 636,28 €



Ces comptes administratifs communaux de l'année n-1 sont les garants de la santé financière de la Commune et servent de base à la construction du budget primitif communal de l'année en cours.

Comment se construit le budget primitif communal ?

Il est divisé en deux parties :

- **Le budget de fonctionnement** couvre les dépenses courantes : salaires des agents communaux, entretien des bâtiments, fournitures, subventions aux associations, services à la population... Il est financé par des recettes régulières comme les impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires), les dotations de l'État et les produits des services communaux (restauration scolaire, location de salles, loyers...)

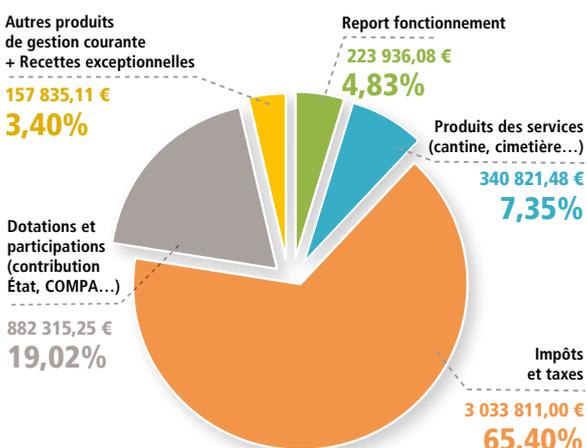
- **Le budget d'investissement** permet, lui, de financer les projets à long terme : réfection de voirie, modernisation de l'éclairage public, construction ou rénovation d'équipements (école, salle polyvalente...). Il repose sur des recettes ponctuelles comme les subventions, les emprunts ou les excédents de résultats antérieurs.

La construction du budget primitif 2025 tient compte de nombreux facteurs importants pour l'élaborer, afin qu'il soit à la fois responsable

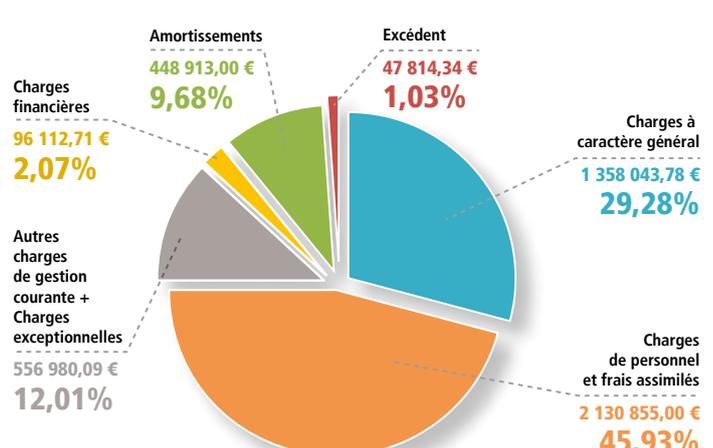
et ambitieux. La sincérité et la prudence budgétaire sont des principes essentiels, surtout dans un contexte où les dotations d'État sont toujours stagnantes et où l'inflation pèse sur les finances communales. Enfin, il est important de rappeler que le budget communal est un document public consultable en mairie par tout citoyen. C'est un outil de transparence qui permet à chacun de mieux comprendre la gestion de sa commune et les choix opérés par les élus.

Budgets primitifs 2025

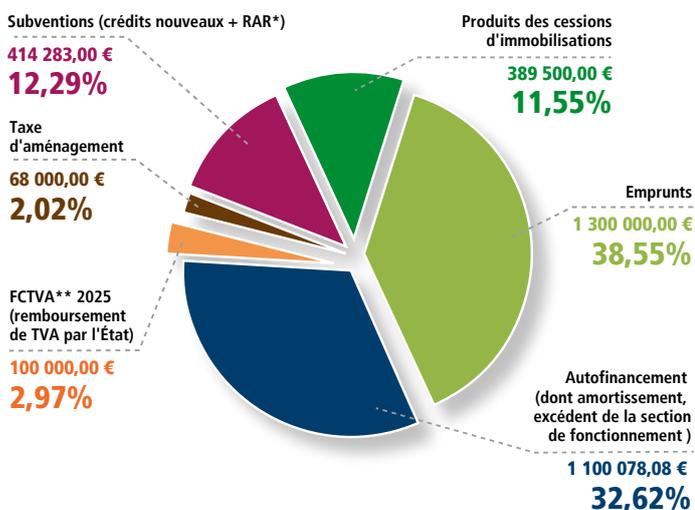
Recettes budget primitif 2025 de fonctionnement = 4 638 718,92 €



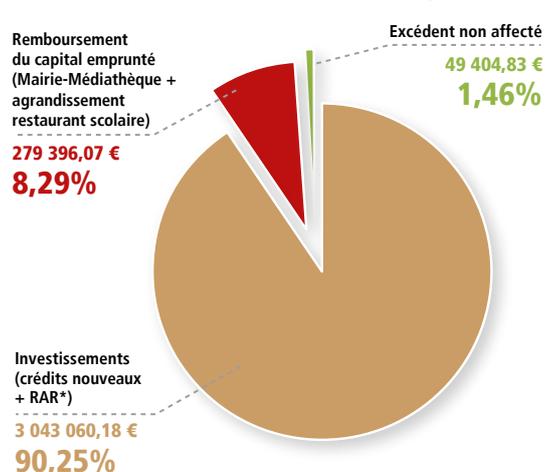
Dépenses budget primitif 2025 de fonctionnement = 4 638 718,92 €



Recettes budget primitif 2025 investissements = 3 371 861,08 €



Dépenses budget primitif 2025 investissements = 3 371 861,08 €



* RAR : Restes À Réaliser

** FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Quels sont les défis budgétaires communaux ?

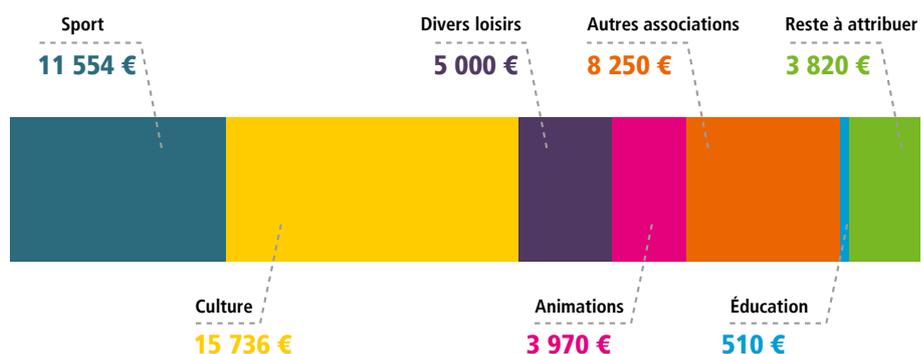
Les communes comme la nôtre sont confrontées à des ressources financières limitées, cela implique des choix parfois difficiles mais toujours faits dans l'intérêt collectif. Chaque euro investi doit répondre à un réel besoin local. Les élus veillent à maintenir un bon niveau de service public tout en préservant la santé financière de la commune. Contrairement aux grandes villes, les communes de tailles inférieures n'ont pas une base fiscale suffisante pour générer des revenus conséquents. La **taxe foncière** et la **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires constituent les principales sources de financement, mais elles restent souvent faibles. Pour Le Cellier, il est encourageant de voir que malgré les défis posés par la pandémie et l'augmentation des coûts suite à la guerre en Ukraine, nous avons réussi à maintenir notre fiscalité avec des taux favorables. **Cependant, en 2025, pour renforcer notre capacité d'autofinancement à court terme, nous sommes contraints d'augmenter de 1.9 point les taux de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti et de 0.8 point le taux de la taxe d'habitation.**

À titre de comparaison, les taux du Cellier restent infiniment moins importants pour ses habitants que celle des communes limitrophes :

Taxe foncière sur le bâti	Le Cellier	strate Le Cellier	Ligné	St Mars	Oudon	Couffé
€/habitant						
Population 2018	4 090 hab		5480 hab	4 979 hab	3 786 hab	2 569 hab
2021 €/habitant	33,20% 302 €	37,38% 446 €	42,18% 249 €	48,78% 271 €	40,25% 225 €	35,95% 179 €
2022 €/habitant	33,20% 306 €	37,76% 468 €	42,81% 265 €	49,02% 281 €	43,47% 251 €	37,03% 198 €
2023 €/habitant	33,20% 343 €	38,06% 504 €	42,81% 286 €	49,02% 299 €	46,95% 291 €	38,33% 223 €
2024 €/habitant	33,20% NC	NC NC	44,09% NC	49,51% NC	58,68% NC	39,67% NC
Progression €/ hab 2021 à 2023	13,58%	13,00%	14,86%	10,33%	29,33%	24,58%
Différence du taux 2021 à 2024	0,00		1,91	0,73	18,43	3,72

Les dépenses de fonctionnement sont incontournables : entretien des écoles, des routes, des bâtiments publics et des espaces verts, sans oublier les salaires des agents municipaux. Ces dépenses fixes pèsent lourd sur le budget. Des initiatives positives pour réduire les charges énergétiques à long terme ont été engagées et sont en cours : le passage au LED et l'installation de panneaux photovoltaïques, la régulation des systèmes de chauffage, la future chaudière biomasse, la rénovation énergétique de l'école. La Commune continue de soutenir les associations cellariennes par le vote de subventions à hauteur de 48 840 €.

Total des subventions 2025 : 48 840 €



Des investissements demeurent essentiels pour préparer l'avenir : rénover des équipements vieillissants, moderniser l'éclairage public ou la mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ces investissements nécessitent des sommes considérables et **le recours à l'emprunt est parfois la solution, bien qu'il soit difficile à obtenir dans un contexte de faible rentabilité fiscale**. Les dépenses d'investissements 2025 porteront essentiellement, comme annoncé aux Vœux, sur les travaux **de rénovation de l'école élémentaire et la chaudière biomasse pour un montant estimatif inscrit au budget de 1 676 000 €** soit 60 % de l'état d'avancement (les travaux s'étaleront sur 2025 et 2026), la rénovation du Centre Technique Municipal, le début des travaux pour les locaux commerciaux de l'ancienne Poste, l'éclairage et le chauffage de l'église.

Notre endettement s'élève à 3 741 327 € au 31/12/2024 (comprenant une enveloppe de 500 000 € d'emprunt qui sera utilisée sur 2025). Pour la rénovation de l'école et la chaudière biomasse, **un emprunt complémentaire de 800 000 €** est prévu. **Au niveau des recettes**, les dotations de l'État représentent une part importante. Celles-ci sont gelées voire grignotées d'année en année (905 000 € au BP 2023 et 882 000 € au BP 2025). Malgré l'inflation, les dotations de la COMPA qui représentent 43 % de nos recettes sont gelées également.

La recherche de solutions innovantes en matière de financement est plus que jamais nécessaire comme trouver des nouvelles subventions et améliorer notre capacité d'autofinancement. Ceci montre une volonté

proactive d'assurer la pérennité financière de la commune. **En termes de subventions, Le Cellier a obtenu depuis 2022, 1 080 000 € pour les projets suivants :**

- 427 000 € pour la rénovation de l'école (d'autres demandes de subventions sont en cours d'instruction)
- 243 000 € pour le parc et parking de la Mothe
- 185 000 € pour le terrain de foot synthétique
- 145 000 € pour le Centre Technique Municipal
- 36 000 € pour le chauffage et éclairage de l'église
- 22 500 € pour la sécurisation des villages
- 18 000 € au titre du plan guide « Cœur de bourg »

Bien que les défis budgétaires soient réels, il est essentiel de rester positifs et ambitieux. Les communes comme la nôtre font face à des contraintes financières mais elles possèdent aussi une grande capacité d'adaptation et de résilience. Grâce à une gestion rigoureuse, à l'engagement des élus et des agents, nous pouvons continuer à avancer. Pour Le Cellier et ses concitoyens, nous avons une vision claire du futur. Chaque décision, chaque investissement est réfléchi pour répondre aux besoins des habitants, tout en préservant l'équilibre financier à long terme. Depuis le début de nos mandats, nous avons fait et ferons en sorte que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, innovant et dynamique. Ensemble, nous pouvons continuer à construire une commune forte, sereine et tournée vers l'avenir.

Vie communale

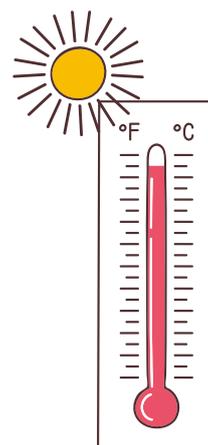
Le plan canicule : un dispositif d'urgence et d'assistance aux personnes fragiles et isolées

La Commune pense aux plus vulnérables et active chaque été le plan canicule. Ce dispositif d'urgence permet l'aide et l'assistance des personnes en cas de fortes chaleurs.

Si vous êtes seul(e), isolé(e), fragile, âgé(e) de plus de 65 ans ou en situation de handicap ou de dépendance, signalez-vous dès maintenant auprès du CCAS par mail (ccas@lecellier.fr), par

téléphone (02 40 25 42 98), directement à la mairie. Vous serez alors inscrit(e) sur le registre et contacté(e) par téléphone si une alerte canicule est déclenchée par la Préfecture.

De plus, si dans votre entourage vous connaissez des personnes susceptibles d'être concernées par ce plan, n'hésitez pas à les inciter à se manifester auprès du C.C.A.S.



Sécurisation des villages au Cellier : Vandel fait peau neuve

Dans le cadre du programme global de sécurisation des villages, Vandel a bénéficié d'importants aménagements visant à améliorer la sécurité routière et le cadre de vie des habitants.

Jusqu'alors confronté à des excès de vitesse et à un problème de stationnement mettant en péril le passage des cars scolaires, le village a évolué. Une écluse a été installée à l'entrée du village, accompagnée de nouvelles places de stationnement bien délimitées place des Mariniers. Des espaces végétalisés ont également été aménagés pour embellir le cadre urbain.

Le projet, initialement lancé en 2023, a connu des ajustements après des échanges entre les riverains et l'élue en charge des travaux épaulé par le policier municipal. Deux réunions d'informations et d'échanges ont ainsi été organisées avec les habitants,

les 22 novembre et 12 décembre 2024, durant lesquelles certaines doléances ont été prises en compte afin d'adapter au mieux quelques aménagements. La gestion des eaux pluviales a notamment nécessité une révision du plan initial, avec l'installation d'un système de drainage adapté.

Les travaux, menés par l'entreprise PIGEON TP et encadrés par le maître d'œuvre TECAM, ont débuté le 18 février pour une livraison le 17 mars 2025.



Ces aménagements permettent au village de Vandel de conjuguer sécurité et embellissement.

De nouvelles aubettes de cars scolaires installées à La Hanne en concertation avec les habitants

Dans le cadre de l'aménagement des arrêts de cars scolaires, la Commune a été interpellée par des parents de La Hanne et La Simonière insatisfaits du choix des emplacements et du nombre d'aubettes installées. La Commune est tributaire des demandes de la Région, collectivité en charge des transports scolaires, concernant les modifications d'emplacements d'aubettes liées aux changements de circuits de cars.

Pour répondre au circuit de ramassage des

2 villages, il était initialement prévu l'installation d'une seule aubette à La Hanne. Après concertation avec les habitants, les élus et les services ont adopté un emplacement plus adapté et sécurisé ainsi que la pose de 2 aubettes au regard du nombre de jeunes usagers. Elles ont été installées le 25 mars par les agents techniques municipaux.

Si vous avez des remarques vis-à-vis des aubettes fréquentées par vos enfants, contactez la mairie au 02 40 25 40 18.



Samedi 24 mai à 14 h

Une visite guidée du Cellier organisée par l'ARRA

L'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis (ARRA) propose à celles et ceux qui le souhaitent de découvrir différents sites du Cellier :

- l'église ;
- les extérieurs du manoir de la Vignette ;
- la chapelle Saint-Méen ;
- le domaine des Génaudières, visite suivie d'une dégustation.

La visite est gratuite, seule la dégustation est payante au tarif de 4,50 €. Inscription obligatoire par mail à arra.ancenis@sfr.fr



Vie scolaire et extra scolaire

Mission Top Secrète : deviens un espion à Pont Caffino !

Avis aux jeunes recrues en quête d'aventure et de mystère ! Cet été, le **Local'Ados** vous embarque pour une mission ultra-secrète **au cœur de la base de loisirs de Pont Caffino. Du 21 au 25 juillet, 36 adolescents de 11 à 17 ans auront l'opportunité de se glisser dans la peau de véritables espions lors d'un séjour hors du commun.**

Encadrés par quatre formateurs d'élite – nos agents infiltrés sous couverture d'animateurs – les apprentis espions devront faire preuve de courage, de réflexion et d'esprit d'équipe pour réussir les épreuves qui les attendent.

Au programme : escalade, tir à l'arc, énigmes, défis en équipes et bien d'autres missions dignes des meilleurs agents secrets. Sauras-tu relever le défi et prouver que tu es à la hauteur ?

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, mais attention, les places sont limitées ! Si tu es prêt à rejoindre cette aventure palpitante, **envoie vite ton inscription à l'adresse suivante : directionjeunesse@sivomligne.fr**



Pour un avant-goût de l'aventure, découvre sur le site du SIVOM du secteur de Ligné le teaser vidéo de ce camp d'été : <https://sivomligne.fr/2025/03/07/inscriptions-camp-dete-2025>

École maternelle publique Les Lonnières : inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école maternelle publique Les Lonnières. Plus les élèves sont inscrits tôt, plus l'équipe enseignante peut envisager au mieux son organisation pour la rentrée prochaine.

Comment inscrire votre enfant ?

Pour les parents souhaitant procéder à une inscription, il faut se rendre en Mairie avec :

- le carnet de santé de votre enfant (copie des pages de vaccinations),
- le livret de famille,

- un justificatif de domicile (eau, électricité...),
- un certificat de radiation établi par la précédente école (le cas échéant).

Vous pouvez également joindre soit :

- **le service éducation de la mairie : 02 40 25 48 92 ou enfance@lecellier.fr**
- **l'école maternelle Les Lonnières : 02 40 25 44 11 ou ce.0441867r@ac-nantes.fr**

Rappel des horaires de l'école :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 15

Mercredi : 9 h à 12 h

Temps d'immersion et visite de l'école

Afin de préparer au mieux les enfants de Petite Section à sauter ce grand pas vers l'inconnu, l'école organise un temps de classe en groupe réduit pour tous les nouveaux inscrits nés en 2022. Les familles intéressées par une visite de l'école et qui souhaitent échanger avec l'équipe éducative peuvent prendre directement contact auprès de l'école **au 02 40 25 44 11 ou ce.0441867r@ac-nantes.fr**

Vie associative

Les activités de l'Association Culturelle Saint-Martin du Cellier dans l'église Saint-Martin

Des nouveaux supports pour visiter l'église, ouverte et accueillante

Depuis ce printemps, les visiteurs sont accueillis par un panneau leur proposant trois liens pour découvrir l'église et ce qu'elle contient. **Un QR Code permet d'accéder à ces différents liens.** N'hésitez-pas à faire un essai et à en parler autour de vous. **L'église fait aussi désormais partie du réseau des « Églises ouvertes et accueillantes ».**

Journées du Patrimoine de Pays du 27 au 29 juin

Chaque année, cette manifestation met en valeur un thème particulier en lien avec le petit patrimoine local. Cette année, le thème sera « Terre à terre ». À cette occasion, l'association présentera quelques panneaux de **l'exposition réalisée en 2022 sur le thème « Jardin(s)... ».**

La Nuit des Églises : une soirée le samedi 28 juin de 18 h à 21 h

« La Nuit des Églises » est une manifestation nationale permettant de (re)découvrir le patrimoine religieux en ouvrant des églises en soirée. En lien avec la Journée du Patrimoine de Pays et l'exposition « Jardin(s)... », une **soirée découverte** sera proposée **avec une visite commentée de l'église et de l'exposition.**

Rappel : l'église Saint-Martin est ouverte tous les jours de 9 h à 19 h. **Chacun y est accueilli quelles que soient ses convictions.**



**Pour ces deux événements, l'entrée est libre. Accès PMR.
Plus d'informations au 06 86 44 25 92 et passerelle.cd@gmail.com**

Reprise de l'activité pétanque proposée par La Bonne Entente Cellarienne



L'association « La Bonne Entente Cellarienne » reprend son activité pétanque. Rendez-vous tous les mercredis au Parc de la Mothe de 14 h à 17 h. Renseignements : 06 88 48 71 41 ou loisirslecellier@gmail.com <https://loisirslecellier.wixsite.com/club>

Les événements du CMBC

Le tournoi de basket du CMBC

Il aura lieu les **14 et 15 juin** aux complexes sportifs du Cellier et de Mauves-sur-Loire à destination :

- des tout-petits (U5) aux plus grands (U18) filles et garçons,
- des plus âgés et performants (3 X 3)
- des parents (3 X 3)

Buvette et repas sur place.
Et des surprises !



Stage de basket en juillet

L'entraîneur du club, Mansour SY, organise un stage de basket pour les U9 à U18 (mixte) la semaine **du 7 au 11 juillet** au complexe sportif du Cellier. Il sera accompagné par d'autres entraîneurs en fonction du nombre et de l'âge des stagiaires.

Ouvert à tous les clubs et non licenciés.

Pour inscrire votre enfant ou adolescent à cette semaine de basket en juillet, RDV sur le site internet du CMBC :
<https://cellier-mauves-basket-club.fr>

Le club offre le goûter et un tee-shirt.



Stage de chant avec Sing'n Swing !

La fête de la musique du Cellier a lieu le **14 juin** et, cette année, vous avez envie d'y participer.

Oui, mais vous ne savez pas jouer d'un instrument, ou si, mais vous ne faites pas partie d'un groupe et avez peur de vous produire en solo. Vous chantez sous la douche mais c'est compliqué d'apporter votre douche sur scène.

Sing'n Swing a une solution pour vous ! Participez à son stage de chant le **14 juin de 14 h à 17 h** et venez chanter avec la chorale le soir même lors de la fête de la musique du Cellier.

Renseignements et réservation sur Helloasso (QR code ci-contre ou lien suivant) :

www.helloasso.com/associations/sing-n-swing/evenements/stage-chorale

Si tout n'est pas clair, écrivez à asso.singswing@gmail.com



Expression du groupe minoritaire

Faux semblants

Les dernières éditions du Lien (114 et 115) mettent à l'honneur deux grands projets de la commune :

- **Nature et Jardins**, organisé par les associations Regards Natures et l'AMAP du Cellier, avec le soutien logistique et financier de la municipalité.
- Les 10 ans de la **médiathèque** Claire BRETÉCHÉ.

Au fil des années, Nature et Jardins est devenu le rendez-vous incontournable du département pour les producteurs et les consommateurs BIO. La fête se déroule à l'occasion de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides en référence au moment où, en 2009, Le Cellier a rejoint les communes classées ZÉRO pesticide et a permis à de jeunes maraîchers BIO de s'installer en location sur ses terres. Une manifestation concrétisée donc grâce à une politique municipale volontariste à laquelle l'équipe dirigeante actuelle était opposée mais avant tout une initiative citoyenne, précurseuse dans la région et soutenue par de nombreux bénévoles.

La médiathèque, ou plus exactement la mairie-médiathèque a été « la bête noire » de la majorité actuelle. Monsieur le Maire et son premier adjoint ont tout fait, jusqu'au recours, pour que ce projet ne se réalise pas. Il est cocasse que 10 années plus tard, la majorité exprime tout le bien qu'elle pense de ce formidable outil culturel qu'elle a pourtant tant critiqué.

Nous nous réjouissons du caractère transpartisan que ces deux projets revêtent aujourd'hui et de leur succès auprès des Cellariens qui se les sont appropriés, c'est pourquoi nous tenions à rappeler à nos concitoyens, en particulier aux nouveaux venus, les conditions dans lesquelles ces belles idées ont germé afin que personne ne soit dupe des récupérations de l'actuelle majorité.

Le 06/04/2025

Patrice Chapeau, Virginie Postec,
Cristelle Van Kemenade,
Olivier Ganne, Aurélie Valadié
lecellierdurableetsolidaire@proton.me

Page Facebook Le Cellier Durable et Solidaire

Chaîne Youtube Le Cellier Durable et solidaire

Lancement des inscriptions pour Les Foulées Siffait

À partir du dimanche 1^{er} juin, il sera possible d'acquérir son dossard pour la troisième édition des Foulées Siffait, l'événement de course à pied au Cellier. Le samedi 18 octobre 2025, 3 distances seront au programme : 9 km, 15 km et 30 km.

La plus longue des épreuves se disputera une nouvelle fois en 3 boucles différentes et qualificatives, un format unique dans notre région.

Des **courses enfants** seront également proposées aux plus jeunes.

Toujours organisée dans le cadre d'**Octobre Rose**, la manifestation, encadrée par plus de 80 bénévoles, permettra de récolter des dons en faveur de la Ligue contre le cancer.

Retrouvez toutes les informations sur Timepulse (QR code ci-contre) et sur <https://lesfouleessiffait.fr>



Commerçants / artisans / artistes

Steve GRIFFIT, chauffeur indépendant à votre service pour vos trajets

Formé et détenteur d'une carte professionnelle, Steve GRIFFIT est chauffeur VTC. Son métier consiste à transporter des personnes en toute sécurité, confortablement et sur réservation.

Indépendant, il gère son emploi du temps et travaille principalement en ville, notamment à Nantes et ses alentours, mais aussi dans les gares et aéroports. Steve s'adresse à une clientèle variée (particuliers, professionnels, touristes...) et conduit à toute heure, selon la demande, que ce soit tôt le matin ou tard le soir. Patient et courtois, Steve a, à cœur, d'offrir un service de qualité, ponctuel et agréable.



Contact : 06 62 71 43 03 et sgvt44@gmail.com

Forum des Métiers au Cellier : appel aux entreprises, commerçants, artisans...

L'Association Cellarienne des Entreprises (ACE) lance un Forum des Métiers au Cellier le samedi 7 juin à la salle William-Turner. Pour venir participer au Forum des Métiers du Cellier et éventuellement rejoindre l'ACE, tous les professionnels basés au Cellier sont conviés à se faire connaître soit :

- par mail à ace.lecellier@gmail.com
- par téléphone au 06 84 37 06 72
- via le QR code ci-contre



Saison culturelle

Samedi 14 juin, bourg

Fête de la musique

Le samedi 14 juin, à partir de 19 h, aura lieu la fête de la musique dans le bourg sur l'esplanade de la Terrasse, le parvis du parc de la Mothe et à l'église.

En famille et entre ami(e)s, dans une ambiance festive et décontractée, venez écouter et découvrir des artistes et musiciens locaux.

Bar et food-trucks sur place.

Infos : service municipal en charge de la Culture au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr





Samedi 24 mai à 11 h, près de l'étang de la Vinalière (plein-air)

Du théâtre de rue loufoque et familial avec le spectacle « Broglii » (C^{ie} Lapin 34)



« Broglii » est un exercice de style autour d'un scénario d'une BD de Lewis Trondheim, « Imbroglia ». **Le principe est clair : la loufoquerie comme remède à tout !** « Broglii » joue **un huis clos pour trois personnages machiavéliques en quête de pouvoir.**
Au menu : amour, joie, colère et trahison dans des styles pouvant aller de la folie dessinée au Vaudeville, la tranquille assurance des héros de théâtre classique et l'ultra-violence tarantinesque.

Les spectatrices et spectateurs pourront choisir leur accommodement préféré et éprouver la joie libératrice du rire devant l'absurde.

LOUFOQUERIE DE RUE

TOUT PUBLIC (dès 8 ans) - Durée : 1 h

Entrée gratuite sur réservation via Weezevent, au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr

En cas de mauvais temps, un repli est prévu à la salle William-Turner.



Pays d'Ancenis et alentours



Réseau Mobilité : reprise du service

Depuis 2002, un partenariat est en place entre la **Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)** et l'association **Erdre et Loire Initiative (ELI)** pour la gestion d'un service de location de véhicules solidaires. Suite au refus des sociétés d'assurance de continuer à assurer la totalité des véhicules, le service Réseau Mobilité avait été en partie suspendu de manière provisoire. Désormais, il est possible de louer des scooters ainsi que des vélos à assistance électrique.

La location de scooter et de vélo à assistance électrique s'adresse aux publics en insertion, en formation ou en recherche d'emploi. Cette solution permet de faciliter les déplacements

pour se rendre au travail, en formation, en stage, pour effectuer des démarches administratives, d'insertion, sociales, médicales ou pour se rendre au cours de préparation aux différents permis de conduire.

Pour louer un moyen de locomotion, il suffit de fournir les pièces justificatives nécessaires en prenant rendez-vous avec l'association Erdre et Loire Initiatives (ELI) à Ancenis-Saint-Géréon, Riaillé ou Loireauxence.

Tarifs de location :

- Scooter : 2,50 € par jour
- Vélo : 0,50 € par jour

Plus d'infos sur pays-ancenis.com



Erdre et Loire Initiatives (ELI)

ELI propose **des prestations d'entretien** de votre maison, du jardin, de petit bricolage, bénéficiant du crédit d'impôt 50%. C'est également un **service de mise à disposition de personnel** aux entreprises, associations et collectivités s'adaptant à vos domaines et besoins.

Demandeurs d'emploi du Pays d'Ancenis : ELI propose des **emplois** et un accompagnement personnalisé.

Un besoin de **mobilité** ? ELI propose des locations à tarif solidaire (vélo électrique, scooter, voiturette, voiture) dans le cadre d'une formation, d'un emploi.

Contactez le 02 40 83 15 01 ou www.erdreetloireinitiatives.fr





Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Jeudi 15 mai à 18 h Festival Harpes au Max : concert du Harp Chamber Festival Ensemble (Hong Kong)

Issu d'une communauté dynamique de harpistes, débutants et professionnels, cet **ensemble de 12 musiciens** se réunit régulièrement, permettant ainsi aux participants de prendre du plaisir à jouer avec d'autres harpistes et à explorer un répertoire varié. Tout en continuant à développer leur art, ils sont **fiers d'étendre leur présence sur la scène internationale et d'être reconnus pour leur originalité** et leur créativité.

L'ensemble propose un programme composé de **chansons folkloriques chinoises et d'un répertoire de harpe inhabituel**, tous arrangés pour ensemble de harpes par la harpiste hongkongaise Sunshine LO.

Entrée libre. Durée : 30 minutes.



Mercredi 21 mai à 16 h 30 L'heure du conte « Veux-tu que je te lise ? »

Venez découvrir les **contes et légendes d'hier et les albums d'aujourd'hui** avec le groupe de lectrices « Des mots pour le dire ».

Enfants de 3 à 6 ans. Sur réservation. Durée : 45 minutes.

Mercredi 21 mai à 19 h au tiers-lieu SOFA Clôture de la résidence de Baptiste COGITORE

Baptiste COGITORE agit dans plusieurs champs artistiques et entremêle ces genres dans ses travaux : **la poésie, la photographie, la réalisation de films documentaires, les écrits de non-fiction**. Il se définit comme « un journaliste qui n'a pas renoncé à la poésie » qui « cherche à comprendre plutôt que de vouloir juger ». Dans le cadre de sa résidence à la Turmelière, il a développé un **projet d'écriture autour de la « géopoétique » des lieux en parcourant l'Evre, des sentiers de randonnée, la Loire et ses îles**.

Après 3 mois à sillonner les territoires du Pays d'Ancenis et des Mauges, Baptiste COGITORE, auteur-réalisateur en résidence d'écriture à la Turmelière (Liré), présentera les textes et projets de son séjour. **Venez découvrir nos paysages ligériens à travers son regard**.



Résidence d'écriture coordonnée par l'association la Turmelière et financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, Région des Pays de la Loire, Département du Maine-et-Loire, Orée-d'Anjou, Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et le Centre national du livre.

Entrée libre. Durée : 1 h 30.

Mercredi 28 mai à 10 h « Mes petits vagabondages » par la C^{ie} Le Croqu'notes

Des chansons, des **histoires rythmées par le ukulélé, la guitare et les percussions** du conteur Yannig MAHÉ.

Enfants de 0 à 3 ans. Sur réservation. Durée : 45 minutes.

Infos et réservations sur place ou par téléphone :
Médiathèque Claire Bretécher, 62 rue de Bel-air. Tél. 02 40 25 44 82
Et directement sur le site internet du réseau des bibliothèques de la COMPA :
www.bibliofil.pays-ancenis.com
Toutes les animations proposées à la médiathèque sont gratuites.



État Civil

Raid Loire en famille : nouvelle édition !

Organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et le Département de Loire-Atlantique, Raid Loire en famille revient cette année le dimanche 15 juin 2025. Pour sa 12^e édition l'événement aura lieu à Joué-sur-Erdre !

Les équipes, composées de deux personnes, un adulte et un enfant*, partent à la journée, à l'assaut des épreuves : canoë sur le plan d'eau de Vioreau, course d'orientation, escalade, tir à l'arc, VTT... Raid Loire en famille propose un programme d'activités riche, concocté en partenariat avec le Plein Air Ancenien Canoë Kayak (PAACK), les structures locales et la commune de Joué-sur-Erdre. Un bon cocktail pour découvrir l'environnement et le patrimoine local !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 juin sur le site internet de la COMPA : pays-ancenis.com

*Enfant à partir de 8 ans sachant nager.



Informations pratiques :

RDV le dimanche 15 juin à 8 h 30 au camping de Joué-sur-Erdre, pour un départ à 9 h 30. Fin des épreuves vers 16 h 30. Tarif : 10 € par équipe.

Réunion publique : mutuelle Intercommunale du Pays d'Ancenis

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis et la Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN), organisent une réunion publique d'informations mercredi

4 juin à 19 h à la salle de l'Auvièrièrre à Joué-sur-Erdre.

Depuis 2018, plus de 700 bénéficiaires issus des 20 communes du Pays d'Ancenis ont déjà souscrit à la mutuelle intercommunale dont l'objectif est de proposer un panel de garanties essentielles à un tarif préférentiel et prioritairement aux foyers ne bénéficiant ni de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), ni de mutuelle d'entreprise.

La réunion publique a pour objectif de répondre aux interrogations et d'accompagner les habitants du Pays d'Ancenis déjà bénéficiaires ou qui souhaiteraient souscrire à la mutuelle intercommunale.

Plus d'informations au 02 40 89 22 91 ou sur www.pays-ancenis.com



Victor CAILLIBOT

Né il y a 82 ans dans une famille très nombreuse d'Ille-et-Vilaine, Victor travaille dans les tenues maraîchères et la roseraie Trébuchet au Cellier. Il épouse Marie-Jo en 1963 et le couple aura 4 enfants. Pendant 16 ans, il travaille au service de Louis de Funès au château de Clermont, chargé de l'entretien des jardins.

Après la mort de Louis de Funès, Victor est embauché à la mairie du Cellier en janvier 1984 et y restera 20 ans jusqu'à sa retraite. Travailleur discret, sérieux et infatigable, il menait ses tâches avec une grande conscience professionnelle. Il sensibilise d'autres employés à l'entretien des espaces fleuris de la commune. Le cimetière, dont il assurait seul



l'entretien, faisait souvent l'objet de remarques admiratives.

À sa retraite, Victor n'hésite pas à donner conseils et coups de main à ses amis et voisins. Avec l'association « Sur les traces de Louis de Funès », il prend part à des animations liées à son ancien employeur Louis de Funès. **Victor nous a quittés le 18 février dernier.**

Érick LE BIHAN

Embauché en mars 2012 comme responsable des services techniques municipaux, Érick LE BIHAN a consacré les 11 dernières années de sa carrière à mettre ses grandes compétences et énergie au service du Cellier.

Durant toutes ses années, il a su encadrer et mobiliser, avec sérieux, confiance et bienveillance, l'équipe des agents en charge de la voirie, des bâtiments, des espaces verts et de l'entretien. On lui doit d'avoir porté et mené à bien, aux côtés des élus et services municipaux, de multiples projets communaux structurants (mairie-médiathèque, rénovation de l'école maternelle publique, création du restaurant scolaire, terrain de foot synthétique, city-park, aire de jeux devant les écoles...) ainsi que des aménagements de voirie notables (rue des Grands Coteaux, cours de l'Europe...). Érick était un agent fortement apprécié et reconnu aussi bien par ses collègues que par les élu(e)s pour son professionnalisme et sa chaleureuse



personnalité empreinte d'humour, d'altruisme et d'humilité. Depuis la relance en 2016 de la fête de la musique au Cellier, Erick ne ratait aucune édition aussi bien du côté de l'organisateur que du côté des artistes programmés. Pour le plaisir de celles et ceux qui l'ont vu sur scène, il accompagnait à la guitare les chansons interprétées par sa fille, Tiphaine. Retraité depuis août 2023, Érick profitait pleinement de sa femme, ses enfants, petits-enfants, proches et s'adonnait à sa passion pour la musique en continuant à travailler son jeu de guitare. **Erick nous a quittés le 23 mars dernier à l'âge de 64 ans.** Sa disparition nous laisse tous dans la peine.



Jeudi 15 / 18 h

Concert du Harp Chamber Festival Ensemble
Médiathèque Claire Bretécher

Dimanche 18 / 9 h à 18 h
Vide-grenier des Thébaudières
Bourg

Mardi 20 / 19 h 15
Boost your english (ALEC)
Bar salle William-Turner

Mercredi 21 / 16 h 30
« Veux-tu que je te lise ? »
Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 21 / 17 h à 19 h
Permanence Accueil
Enfant pour remise dossier d'inscription 2025-2026
Pôle Enfance Les Gattières

Mercredi 21 / 19 h
Clôture résidence de Baptiste Cogitore
Tiers-lieu SOFA /
Brasserie Tête Haute

Samedi 24 / 11 h
Spectacle familial « Broglii »
Abords étang Vinalière (repli salle William-Turner si mauvais temps)

Samedi 24 / 14 h
Visite guidée du Cellier (ARRA)
arra.ancenis@sfr.fr

Samedi 24 / 17 h à 1 h
Tournoi de volley (Moultipass)
Complexe sportif

Mardi 27 / 18 h 30
Conseil municipal
Mairie

Mercredi 28 / 10 h
Spectacle « Mes petits vagabondages »
Médiathèque Claire Bretécher

Le Cellier en juin

Dimanche 1^{er}
Course Les Foulées Siffait : lancement des inscriptions
<https://lesfouleessiffait.fr>

Mercredi 4 / 17 h à 19 h
Permanence Accueil
Enfant pour remise dossier d'inscription 2025-2026
Pôle Enfance Les Gattières

Samedi 7 / 10 h à 17 h
Forum des Métiers (ACE)
Salle William-Turner

Jeudi 12 / 18 h à 20 h
Permanence Accueil
Enfant pour remise dossier d'inscription 2025-2026
Pôle Enfance Les Gattières

Samedi 14 / 14 h à 17 h
Stage de chant (Sing'n Swing)
helloasso.com/associations/sing-n-swing/evenements/stage-chorale

Samedi 14 / dès 19 h
Fête de la musique
Bourg

Samedi 14 et dimanche 15
Tournoi de basket du CMBC
Complexe sportif

Mardi 24 / 18 h 30
Conseil municipal
Mairie

Vendredi 27 au dimanche 29
Journées du patrimoine de pays : exposition « Jardin(s) »
Église Saint-Martin

Samedi 28 / 18 h à 21 h
La Nuit des Églises : soirée découverte
Église Saint-Martin

État Civil

NAISSANCES

Rafaël COURCAULT

6 mars 2025

Achille LE MEIGNEN FIGNON

23 mars 2025

Joan CATTAGNI CROUZIER

23 mars 2025

Oscar BERTHIE

24 mars 2025

Martin LAILLET de MONTULLÉ

3 avril 2025

Louis LAILLET de MONTULLÉ

3 avril 2025

Antoine CHARBONNEAU MONTEIL

9 avril 2025

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

MARIAGE

Marie MAISONNEUVE et Mathieu HERVY

5 avril 2025

DÉCÈS

Victor CAILLIBOT

18 février 2025

Érick LE BIHAN

23 mars 2025

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à infocom@lecellier.fr

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17
- Gendarmerie Oudon : 02 40 83 60 01
- Urgence européenne : 112
- Urgence malentendants et sourds : SMS au 114
- Pharmacie de garde : 32 37
- Dentiste de garde : 02 40 29 40 02
- Médecin de garde : 116 117
- ENEDIS Urgence : 09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence : 0 800 47 33 33
- Suez Urgence : 09 77 40 11 21
- Centre antipoison d'Angers : 02 41 48 21 21
- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Correspondant Ouest-France Guy GARANGER : 06 03 09 29 00
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane KERJOUAN : 06 72 11 36 41
- Correspondante Presse Océan Marine MOREY : 06 51 69 68 15

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

Le Cellier
le fleuve, la terre, la cité

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault

IMPRIM'VERT®

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier
Téléphone : 02 40 25 40 18 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 12 mai pour la parution le 15 juin du Lien n°118.**
Aucune proposition anonyme ne sera traitée.